



Astronomen Charle to Straining A Astronomen and the Marine Straining as to Strain and as the straining as th

Monalour la Directaur Cabridial de LAFILIERE MONS Douala Camatouri

Nos réf. GAC/KI/021/0217

Instain to be had dist

Objet. Accompagnement à la mise en place du système de gostion sécurisée, de comptabilisation et de conservation des titres dématérialisés.

Monsigur la Diractaur Général.

Depuis quelques années, la zone CEMAC s'active à s'acti

C'est dans ce cadre que plusiours décisions unt été prises par les instances régimales et nationales pour implémenter des solutions pragmatiques au profit des opérateurs écontamiques

L'une des décisions qui occupe l'actualité des sociétés anonymes est la mise en repare de l'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés communiales et du Gill en ses articles (A4.1 consacre l'obligation d'inscription en compte des valcurs mobilières. En loi du 23 avril 2014 oblige les de dématérialiser les valeurs mobilières physiques. Ainsi, les actions vendues un articlées, aont encoler par des écritures comptables et des virements d'un compte des valeurs mobilières, à un autre from les faire, les valeurs mobilières numérisées sont centralisées auprès du dépositaire central qui ést aujourd'hui la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA).

Le but de cette opération consiste non seulement à donner un depositif juridique relatif au transfert des propriétés mais aussi de permettre à l'actionnaire de soivre plus assément ses titres. Le processus de dématérialisation a été découpé en trois étapes, progressives

- Etope 1 : Inscription on comptu des sociétés émeticies ;
- Etape 2 : Dématérialisation des certificats physiques d'actions ;
- Étapes 3 : obligation de tenue des comptes titres dématérialisés.

Un dispositif de sanctions a été mis en place par la loi de finance 2019 pour toutes les sociés émettrices qui ne se soumettraient pas à l'obligation de codifier et d'inscrire en compte leurs tit financiers. Le délai de mise en conformité des entreprises est fixé pour le 30 avril 2021.